

PIÈCES JUSTIFICATIVES NÉCESSAIRES POUR L'OUVERTURE D'UN COMPTE COURANT

VOUS ÊTES EN COURS DE CRÉATION D'UNE SOCIÉTÉ NON IMMATRICULÉE ?

- Pièce d'identité en cours de validité du ou des fondateur(s) (1)
- Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois du ou des fondateur(s) (2)
- Dernier avis d'imposition sur les revenus du ou des fondateur(s)
- Livret de famille + contrat de mariage (si concerné) du ou des fondateur(s)
- 3 derniers mois de relevés de comptes personnels/joints toutes banques confondues
- Tableaux d'amortissement + contrats de prêt (si prêts en cours) à titre personnel
- Détail épargne toutes banques confondues
- Bilan prévisionnel
- Projet de statuts.
- Dépôt de capital (si déjà effectué)

(1) Justificatif d'identité : Carte Nationale d'Identité (recto et verso) ou passeport (pages où figurent votre signature et votre photo) ou titre de séjour en France (recto et verso).

(2) Justificatif de domicile : une quittance Energie, Eau, une facture de téléphone fixe, une facture de téléphone mobile d'un opérateur notoirement connu, une quittance de loyer HLM, le dernier avis d'imposition ou de non-imposition, attestation assurance résidence principale.